Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration				
Nom de l'entreprise	EUROLINES SA			
Raison sociale de l'entreprise	EUROLINES SA			
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	2014/11/0004396			
Département d'établissement de l'entreprise	92			

	Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées		
en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées		
à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés		
Diminution de temps de parcours d'au moins 10% Modification du point		
d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés		
Origine² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt.	58 Place de la gare 14000 Caen	
n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	49,175803, -0,347056	
Destination ³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Gare SNCF - Rue de la Gare 14130 Pont l'Evêque 49,28702, 0,191998	

^{1 «} Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n°1 Nom(s) du(des) fichiers : Annexe 1			
Temps de parcours	Caen/Pont l'Evêque 40 minutes Pont l'Evêque/Caen 40 minutes			
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe (s) : n°2 Nom(s) du(des) fichiers : Annexe 2			

Annexe n°2

Fréquences/Volume

Liaison Caen – Pont l'Evêque

Service quotidien

Départ	Arrivée l	Heure départ	Heure d'arrivée	Capacité maximale			
Caen	Pont l'Evêq	ue 07h30	08h10	47y			
Pont l'Evêque	e Caen	18h20	19h00	47Y			

Annexe n°1

